

En Allemagne, une exonération d'impôts pour encourager le cumul emploi-retraite

 lesechos.fr/monde/europe/en-allemagne-une-exoneration-dimpots-pour-encourager-le-cumul-emploi-retraite-2192403

Emmanuel Grasland

October 15, 2025



Par [Emmanuel Grasland](#)

Publié le 15 oct. 2025 à 15:13Mis à jour le 15 oct. 2025 à 15:51

La mesure est emblématique du déclin démographique dans lequel se débat l'Allemagne. Alors que la France s'interroge [sur le coût élevé du cumul emploi-retraite](#), le gouvernement allemand a adopté ce mercredi matin un projet de loi qui va permettre aux retraités qui travaillent de gagner jusqu'à 2.000 euros par mois, net d'impôts, en plus de leur pension. En revanche, les salariés et les employeurs devront tout de même payer des charges sociales.

Baptisée « retraite active », la mesure devrait entrer en fonction au 1er janvier 2026, si elle est adoptée dans les temps par le Parlement. Les fonctionnaires, les travailleurs indépendants et les agriculteurs seront exclus du dispositif.

Inciter à continuer à bosser

L'idée est d'inciter les Allemands à continuer à travailler, alors qu'ils ont atteint l'âge légal de la retraite (actuellement 66 ans et deux mois), afin de lutter contre la pénurie de main-d'œuvre qualifiée. Le gouvernement voit dans la « retraite active » un moyen de conserver le plus longtemps possible des compétences clés dans les entreprises, tout en augmentant les montants des charges sociales versées.

« Nos entreprises recherchent désespérément du personnel qualifié. Et l'évolution démographique va encore aggraver la pénurie : le nombre de personnes en âge de travailler diminue chaque année d'environ 400.000 personnes », a rappelé ce mercredi matin [la ministre de l'Economie et de l'Energie, Katherina Reiche](#). Un chiffre qui minimise toutefois l'effet des flux migratoires. D'après l'office fédéral des statistiques, le nombre d'actifs devrait diminuer de 1,6 à 4,8 millions au cours des douze prochaines années, selon l'importance plus ou moins grande de l'immigration.

Quel est le nombre de retraités qui travaillent outre-Rhin ? D'après l'Institut de l'économie allemande de Cologne (IW), proche du patronat, 1,25 million de retraités exercent aujourd'hui une activité professionnelle. Dans la vaste majorité des cas, il s'agit de « mini-jobs », qui n'imposent pas de payer des impôts ou des

cotisations sociales.

Fin 2023, 340.000 étaient en revanche assujettis à la Sécurité sociale et étaient à même de bénéficier de l'exonération. Les hommes et les femmes diffèrent ensuite nettement en la matière : dans la tranche 65-69 ans, 25 % des hommes travaillent contre seulement 18 % des femmes.

Quel sera l'impact fiscal de la « retraite active », compte tenu de l'effet d'aubaine pour les retraités qui travaillent déjà ? Le gouvernement évalue le coût du dispositif à 890 millions d'euros par an. Un montant largement inférieur aux calculs des économistes. « Avec la retraite active, l'Etat allemand devrait renoncer à des recettes fiscales d'au moins 2,8 milliards d'euros par an », estime l'Institut de l'économie allemande tandis que l'institut ZEW avance un impact de 2,7 milliards.

Cette différence s'explique par le fait que les instituts ne prennent pas seulement en compte l'effet d'aubaine pour les retraités qui travaillent (1,4 milliard), mais aussi les travailleurs indépendants, qui continuent à bosser tout en ayant dépassé l'âge légal de la retraite (280.000 personnes). Ils pourraient être intéressés par le dispositif.

Des effets incitatifs difficiles à prévoir

L'effet incitatif et les recettes fiscales associées sont ensuite difficiles à prévoir. L'an dernier, le cabinet Prognos envisageait des recettes fiscales et des cotisations sociales supplémentaires allant de 1,3 et 5,2 milliards d'euros selon l'intérêt suscité, tandis que son homologue ZEW ne s'attend pas à des changements majeurs de comportements.

« De nombreuses personnes âgées travaillent principalement parce qu'elles veulent rester actives et maintenir des contacts sociaux, et non pour des raisons financières », estime l'Institut de l'économie allemande.

Critiques des ONG

Autre difficulté, le projet de loi pourrait susciter des plaintes auprès de la Cour constitutionnelle car pour certains experts, il constitue une atteinte au principe d'égalité de traitement devant l'impôt, en taxant différemment des personnes selon leur âge et leurs activités.

Le projet est également critiqué par des ONG. « Nous ne partageons pas l'avis selon lequel la 'retraite active' assure l'équité entre les générations, comme l'indique le projet de loi. Nous pensons qu'il s'agit plutôt d'un cadeau fiscal généreux pour les seniors en bonne santé », juge l'association Caritas.

Pourquoi un universitaire retraité qui gagne 2.000 euros de plus en travaillant serait défiscalisé, alors qu'une aide-soignante qui fait des heures supplémentaires ne l'est pas, demande l'association ? La « retraite active » fera l'objet d'une expérimentation pendant deux ans, avant un premier bilan.

Emmanuel Grasland (Bureau de Berlin)